

Paroisse Sainte-Marie du Pays de Verneuil

Chers Parents,

Cette année, une sortie est organisée pour les enfants de la catéchèse et leurs familles en répondants à l'invitation de Mgr de Cagny à participer au pèlerinage du lundi de Pentecôte à Bernay.

La paroisse prévoit un car pour y aller, la participation au frais du transport est à 10€/jeunes et 15€/adultes.

Chaque enfant devra apporter : un pique-nique, un goûter, une bouteille d'eau et de quoi écrire. Merci de prévoir également des vêtements, chaussures adaptés à la météo du jour.

Pour la bonne organisation, nous vous remercions de remplir la fiche d'autorisation parentale et la remettre avec le coupon-réponse et le règlement à la catéchiste de votre enfant au plus tard le 01 juin.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons nos cordiales salutations et vous souhaite un beau Temps Pascal remplie de joie du Christ Ressuscité !

Père Charles-Hector et les catéchistes.



Coupon et règlement à remettre à la catéchiste de votre enfant au plus tard le 01 juin 2025

L'enfant : Prénom.....Nom

L'adulte : Prénom.....Nom

Téléphone :.....

- Prendra le car à **Verneuil sur Avre (8h30)** à la Gare SNCF / retour à 19h30
- Prendra le car à **Rugles (9h)** du côté de la Gendarmerie / retour à 19h

Règlement : le montant

- en espèces
- par chèque à l'ordre « Paroisse Sainte Marie du Pays de Verneuil ».

Autorisation parentale

Je, soussigné(e) :

en qualité de père mère, tuteur (*) (rayer la mention inutile)

Tél :/.....

Autorise :

ma fille, mon fils (prénom, nom) :

- A participer à la journée de Pèlerinage à Notre Dame de la Couture à Bernay
- Autorise prendre les photos de mon enfant et à les diffuser sur le site de la paroisse.
- Autorise la personne responsable du groupe à faire pratiquer, en cas d'urgence, tout acte médical ou chirurgical que son état nécessiterait, après avis médical, et/ou à sortir mon enfant des urgences.

Merci de préciser par ailleurs tous les éléments médicaux nécessaires en cas de maladie chronique, d'allergie, de traitement en cours ou toute autre indication médicale, et donner la conduite à tenir :

Toute omission de votre part ne peut engager la responsabilité des organisateurs.

Fait leà.....

Signature :

Père

Mère